

LE 30 JUIN 2022

**FLASH INFO N°5 -**  
**FIN DE LA PRESIDENCE FRANCAISE DE L'UNION EUROPEENNE :**  
**LES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE SALUENT UN BILAN POSITIF POUR LA**  
**PROTECTION CIVILE.**

A l'occasion de la fin ce jour de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) salue les avancées majeures enregistrées et les perspectives importantes ouvertes durant ce semestre pour la sécurité civile et le renforcement de la protection des populations de l'Union face aux crises de toutes natures.

Face au changement climatique, dont les impacts se font d'ores et déjà et se feront de plus en lourdement sentir au sein de l'Union européenne et dans son voisinage, **les conclusions du Conseil, adoptées le 3 mars dernier par les ministres de l'Intérieur des 27 Etats membres sur proposition de Gérald Darmanin**, marquent la volonté des chefs d'Etat et de Gouvernement de renforcer les moyens capacitaires et d'agir pour valoriser l'engagement citoyen, pilier de la prévention et de la réponse aux crises dans les territoires.

Ces conclusions sont une étape importante dans la prise en compte des enjeux du défi climatique et dans la construction d'une Europe qui protège dans le domaine de la protection civile, **proposée par le Président de la République dans son discours de la Sorbonne en 2017 et réaffirmée par le chef de l'Etat le 16 octobre dernier en clôture du dernier congrès de la FNSPF à Marseille.**

Les catastrophes climatiques ont fait plus de 140 000 morts et coûté près de 510 milliards d'euros en Europe depuis 40 ans.

La France est elle-même frappée, en ce début d'été, en tous points de son territoire, par des épisodes orageux dévastateurs, et de nombreux et importants feux de forêts et d'espaces naturels qui, ajoutés à la sur-sollicitation des sapeurs-pompiers liée à la crise des urgences hospitalières, font de cet été l'été de tous les dangers.

Face au défi climatique, la PFUE traduit la volonté des 27 Etats membres de renforcer leurs capacités propres d'anticipation et de réaction. Conformément à cette trajectoire, **le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI)**, soumis à l'automne prochain au Parlement, **prévoit le renouvellement de nos flottes d'hélicoptères de la sécurité civile et d'avions de lutte contre les incendies, le développement à la base aérienne de Nîmes-Garons d'un pôle d'excellence européen de la sécurité civile, et le renforcement de nos moyens nationaux dans les outre-mer.**

**Les Etats membres se sont également entendus pour accroître leurs capacités communes, à travers le développement et l'élargissement du mécanisme européen de protection civile (MEPC), instrument de solidarité européenne, et soutenir l'accroissement de l'investissement dans la recherche et l'innovation.**

Enfin et surtout, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont unanimement souligné **la nécessaire mobilisation de l'Union européenne et de ses institutions dans une démarche de protection et de soutien, y compris juridique, pour préserver et développer l'engagement citoyen de la société civile qui, avec 3,5 millions de sapeurs-pompiers volontaires et des centaines de milliers de bénévoles associatifs, constitue l'indispensable et irremplaçable pilier humain pour mieux prévenir, répondre et protéger les peuples européens face au dérèglement climatique et aux crises.**

Si le chemin est encore long, la direction politique est clairement tracée.

**La FNSPF, avec ses homologues européennes, poursuivra résolument ses actions auprès des Gouvernements, de la Commission et du Parlement européens en faveur de la préparation et de l'adoption d'une directive européenne favorisant et reconnaissant l'engagement citoyen volontaire et bénévole dans le domaine de la protection civile.**